

Réf: Dossier N° 125647

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXCELLENCE TENDANCE AUTO PRESTIGE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COMMUNE DE COCODY
QUARTIER RIVIERA ABATTA CARREFOUR AB CENTER, NON LOIN
DU MARCHE, Lot 241, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXCELLENCE TENDANCE AUTO
PRESTIGE »

Objet : LOCATION ET VENTE DE VEHICULES, VENTE DE PIECES
DETACHEES, PRESTATIONS
DIVERSES

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COMMUNE DE
COCODY QUARTIER RIVIERA ABATTA CARREFOUR AB CENTER,
NON LOIN DU MARCHE, Lot 241, Ilot 10

Dirigeant(s) : Mme KOUAME EPSE OLIVER AFFOUE MARIE-
COSETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04049 du 20/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32294/GTCA/RC/2022 du 20/07/2022

Pour Avis

Le CEPICI

